

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



à résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 17 MARS 2021, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

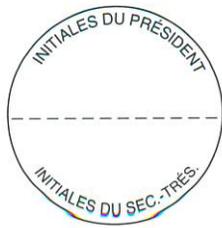
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020
7. Affectation des surplus de l'année financière 2020
8. Permanence de Kim Messier Lemoyne — opératrice
9. Historique des surverses 2008-2020
10. Historique des performances de traitement 2008-2020
11. États des résultats techniques — janvier et février 2021
12. Compte rendu de la rencontre du 2 décembre 2020 du comité technique de la RAEVR
13. Divers
14. Interventions de l'assistance
15. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 20 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

21-08

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

13.1 Campagne de caractérisation (hiver 2021)

ADOPTÉE

21-09

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 21-006 28-01-21 Lettre de MONSIEUR LÉVIS LABERGE, président, GNR CORBUS, s'engageant à compléter les corrections annotées en rouge de la liste de déficiences du 22 janvier 2021.
- 21-007 03-02-21 Certificat de fin des travaux émis par MONSIEUR JACQUES MONTY, architecte, MONTY ET ASSOCIÉ ARCHITECTES, pour la reconstruction des bureaux et du laboratoire faisant suite à l'incendie du 27 juillet 2018.
- 21-008 05-02-21 Lettre de MONSIEUR PHILIPPE TARDIF, conseiller en gestion de risques, électricité et systèmes, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant son rapport faisant suite à l'inspection du 28 janvier 2021.
- 21-009 12-02-21 Courriel de l'ÉQUIPE DU GROUPE ULTIMA, nous transmettant un avenant et réclamant une surprime pour deux sites où il n'y a pas d'alarme intrusion reliée.
- 21-010 26-02-21 Bordereau de transmission, par CONSTRUCTIONS R.D.J. INC., transmettant la déclaration solennelle de Constructions R.D.J. inc. et les quittances finales originales pour les travaux de reconstruction des bureaux et du laboratoire faisant suite à l'incendie du 27 juillet 2018.
- 21-011 02-03-21 Courriel de la VICE-PRÉSIDENTE À L'ÉQUITÉ SALARIALE, COMMISSION DS NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous rappelant que nous devons produire notre déclaration au plus tard le 1^{er} septembre 2021.

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



...résolution
ou annotation

21-10

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 21-02, du chèque numéro 980 au chèque numéro 989 du déboursé numéro 202100051 au déboursé numéro 202100147 pour un montant total de 540 254,58 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

21-11

POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2020;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2020 de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Robert Arbour, vérificateur.

ADOPTÉE

21-12

POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2020 de la Régie, tels que déposés par monsieur Robert Arbour, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 22 017 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468,45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE la totalité du surplus est versée au surplus libre.

ADOPTÉE

21-13

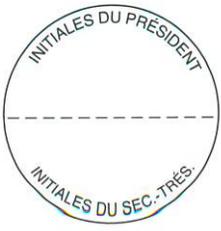
POINT 8. PERMANENCE DE KIM MESSIER LEMOYNE, OPÉRATRICE

ATTENDU QUE madame Kim Messier Lemoyne a été engagée à titre d'opératrice à l'essai le 28 octobre 2020 avec un début d'emploi le 7 décembre 2020;

ATTENDU QUE la période de probation était de 3 mois avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation est venue à échéance le 7 mars 2021;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Kim Messier Lemoyne, a été réalisée par le directeur technique le 8 mars 2021;



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le directeur technique et l'administrateur recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Kim Messier Lemoyne;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Kim Messier Lemoyne à titre d'opératrice.

QUE ladite permanence soit et est effective rétroactivement à compter du 8 mars 2021.

ADOPTÉE

POINT 9. HISTORIQUE DES SURVERSES 2008-2020

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'historique des surverses sur le territoire de la RAEVR, et ce depuis l'an 2008. Le constat général est la réduction de 47 % du nombre d'événements entre l'an 2008 et 2020, passant de 1219 événements annuellement à 649.

POINT 10. HISTORIQUE DES PERFORMANCES DE TRAITEMENT 2008-2020

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'historique des performances de traitement de la RAEVR, et ce depuis l'an 2008. Le constat général est que malgré la hausse de la population de presque 17 % (environ 8 300 personnes) durant cette période, les débits, les charges entrantes à l'usine d'épuration ainsi que les performances épuratoires sont restées stables. C'est une bonne nouvelle. Il y a donc encore place à l'augmentation de la population avant d'entrevoir un projet d'augmentation de la capacité de l'usine. De plus, il y a une tendance à la baisse de la charge entrante depuis les deux dernières années en lien avec le début de la troisième voie (bac brun).

POINT 11. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – JANVIER ET FÉVRIER 2021

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de janvier et février 2021. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour les mois de janvier et février 2021. Les résultats sont néanmoins décevants et principalement reliés à la panne du flocculateur du décanteur numéro 1 combiné à l'arrêt et au nettoyage de ce décanteur. La réparation devrait être complétée d'ici la fin mars.

POINT 12. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 2 DÉCEMBRE 2020 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RAEVR

Le compte rendu de la réunion du 2 décembre 2020 du comité technique de la RAEVR est joint au présent point.

POINT 13. DIVERS

21-14

13.1 CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (HIVER 2021)

Le conseil d'administration prend acte du rapport du directeur technique concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée du 5 au 9 mars 2021. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



à résolution
ou annotation

Municipalités	Débit mesuré (m ³ /jour)	Répartition (%)
McMasterville	1 602	7,06
Belœil	8 603	37,91
Otterburn Park	5 530	24,37
Mont-Saint-Hilaire	6 960	30,67
Total	22 695	100,00 %

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU D'accepter les résultats de la dernière campagne de caractérisation tels que présentés.

ADOPTÉE

POINT 14. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

21-15

POINT 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

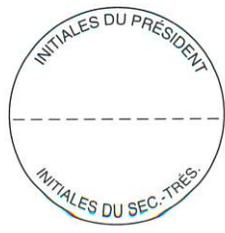
ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 45 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

